

ASSOCIATION SPORTIVE ST JOSEPH

2017/2018



L'Association Sportive est ouverte à tous les élèves du collège et du lycée qui souhaitent pratiquer une ou plusieurs activités sportives dans le cadre scolaire.

Des compétitions inter-établissements ont lieu le mercredi après-midi principalement.

Les déplacements sont pris en charge par l'établissement sauf dans le cas d'activités non pratiquées à l'A.S. les frais de participation sont alors à la charge des familles.

Tous les élèves de l'option badminton (lycée) doivent être inscrits obligatoirement à l'A.S.

Formation au règlement

La pratique d'une activité impose la formation au règlement pour tenir les rôles d'arbitre et de juge-élève.

Cette formation a pour but de responsabiliser les jeunes sportifs et les rendre acteurs au sein des compétitions car sans arbitre et juge-élève les compétitions ne peuvent avoir lieu.

Connaître et comprendre le règlement d'une activité aide également à être plus performant dans sa pratique.

<u>Les activités</u>	<u>Arts du cirque</u> (6 ^{ème} - 5 ^{ème})	<u>Gymnastique*</u>	<u>Zumba*</u>	<u>Badminton*</u>	<u>Natation*</u>	<u>Escalade*</u>	<u>Basket*</u>	<u>Cross*, athlétisme*</u>
<u>* collège et lycée</u>	Mme Gravouil	Mme Besson Mme Jousse	Mme Biron	Mme Jousse	Mme Dubreil	Mme Dubreil	Mme Biron	Mme Biron, M Chauviré
lundi	12h30-13h30							
mardi		12h40-13h40	12h30-13h30					
mercredi				12h15-14h00	12h15-13h15	13h30-15h15	compétitions uniquement	compétitions (entraînements si besoins)
jeudi								
vendredi		12h40-13h40						

Conditions d'inscription

Les inscriptions se font auprès des enseignants d'Education Physique et Sportive.

Un **forum d'informations et d'inscriptions** se tiendra **mardi 19 septembre** dans la salle de gym de 13h à 13h30

Chaque élève doit apporter lors de son inscription :

- le coupon réponse soigneusement complété
- un chèque de 18€ (à l'ordre de l'A.S. St Joseph), participation demandée pour l'année pour l'ensemble des activités pratiquées
- l'autorisation parentale pour intervention médicale d'urgence
- une photo d'identité

Les activités débuteront à partir du lundi 25 septembre